

# RAPPORT SYNTHÈSE

## Questionnaire – Directions d'écoles primaires

Consultation publique

« Le chemin de l'école : sécurisation et déplacements actifs »

Commission sur le transport et les travaux publics

5 février 2024

Rapport rédigé par  
Marie-Claude Haince  
Coordonnatrice aux commissions permanentes

## Table des matières

<b>1. Le questionnaire.....</b>	<b>3</b>
1.1 Les réponses .....	3
<b>2. L'environnement scolaire et les abords des écoles .....</b>	<b>4</b>
2.1 Modes de déplacement.....	4
2.1.1 Transport scolaire .....	5
2.1.2 Desserte en transport en commun.....	6
2.1.3 Présence d'une piste ou d'une voie cyclable.....	7
2.2 Sécurisation et déplacements actifs : mesures en place.....	8
2.2.1 Plan de déplacement scolaire .....	8
2.2.2 Présence de brigadières et brigadiers .....	9
2.2.3 Mesures pour favoriser les déplacements actifs.....	9
<b>3. Sensibilisation et actions .....</b>	<b>11</b>
<b>4. Préoccupations .....</b>	<b>12</b>
4.1 Augmentation de la circulation aux abords des écoles.....	12
4.2 Comportement des parents et des automobilistes.....	14
4.3 Débarcadères.....	14
4.4 Signalisation et aménagements .....	15
<b>5. Propositions des directions d'écoles .....</b>	<b>17</b>
5.1 Sensibilisation auprès des élèves .....	17
5.2 Sensibilisation auprès des parents .....	18
5.3 Mesures de sécurisation.....	20
5.4 Mesures pour favoriser les déplacements actifs.....	21
<b>6. Exemples de bons coups.....</b>	<b>22</b>

## 1. Le questionnaire

La [Commission sur le transport et les travaux publics](#) a souhaité, dans le cadre de cette consultation sur la sécurisation aux abords des écoles et les déplacements actifs, entendre les directions d'écoles primaires de l'agglomération de Montréal sur des mesures qui pourraient être mises en place pour s'assurer que les abords des écoles soient sécuritaires, apaisés, conviviaux. La Commission souhaitait ainsi recevoir leurs propositions, particulièrement en ce qui a trait aux mesures à mettre en place pour s'assurer que les abords des écoles primaires soient sécuritaires et qu'ils favorisent les déplacements actifs, tout en renforçant le sentiment de sécurité des élèves, des parents et des brigadières et brigadiers. L'objectif était aussi d'avoir une meilleure compréhension de leurs perceptions quant à la sécurité aux abords des écoles et de pouvoir mieux identifier les enjeux qui les concernent.

La participation aux consultations publiques des commissions permanentes de la Ville de Montréal se fait généralement par la transmission d'une opinion écrite ou encore par la présentation d'une opinion lors d'une des séances publiques prévues au calendrier de la consultation.

Au-delà de ces outils réglementaires, un questionnaire en ligne (français et anglais) a été élaboré pour faciliter la participation des directions d'écoles primaires à cette consultation les touchant directement.

### 1.1 Les réponses

La consultation publique sur la sécurisation aux abords des écoles et les déplacements actifs ayant été lancée le 10 octobre 2023, le questionnaire destiné aux directions d'écoles primaires a circulé, quant à lui, du 20 octobre au 14 décembre 2023.

Nous avons demandé aux 3 Centres de services scolaire (Centre de services scolaire de Montréal, Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys, Centre de service scolaire de la Pointe-de-l'Île) et aux 2 Commissions scolaires (Commission scolaire Lester-B.-Pearson, Commission scolaire English-Montréal) couvrant l'agglomération de Montréal afin de transmettre le questionnaire aux directions d'écoles primaires sous leur gouverne. Nous avons aussi transmis un courriel aux directions d'écoles privées du primaire afin de les inviter à répondre au questionnaire. Plusieurs rappels, directs et indirects, ont été faits jusqu'au 15 novembre pour s'assurer de la participation des directions d'écoles primaires.

Au total, la Commission a reçu 34 réponses. Si l'on ne peut prétendre à une représentativité exhaustive, les réponses aux questionnaires fournissent néanmoins un aperçu intéressant des préoccupations et des propositions des directions d'écoles primaires qui vont inspirer les membres de la Commission dans la formulation de recommandations.

## **2. L'environnement scolaire et les abords des écoles**

Afin d'avoir une meilleure compréhension des réponses des directions d'écoles primaires, et plus particulièrement de leurs préoccupations et propositions, plusieurs questions ont été formulées pour avoir une idée plus précise de l'environnement scolaire et des abords de l'école.

Cette section présente les réponses aux questions sur ces divers aspects.

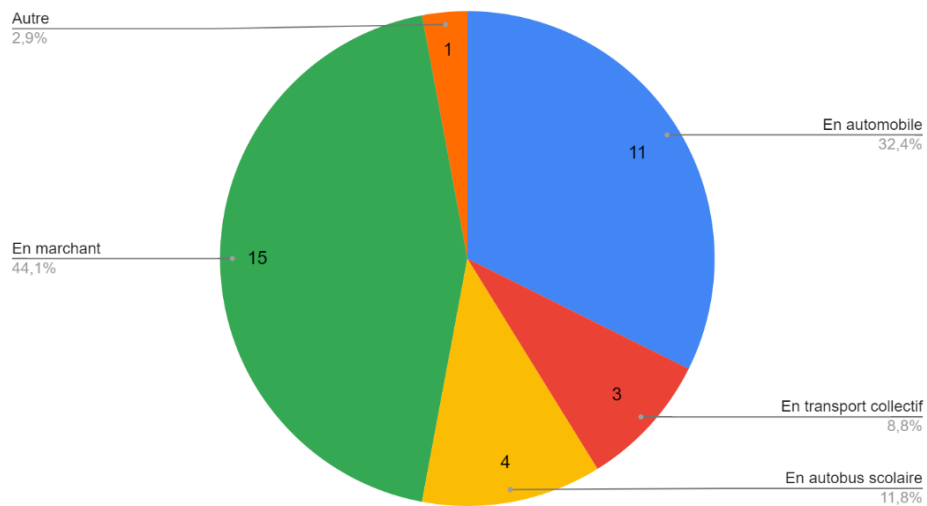
### **2.1 Modes de déplacement**

Plusieurs facteurs influencent les modes de déplacements entre la maison et l'école. Parmi les variables environnementales impactant, on peut noter la distance entre la maison et l'école, les caractéristiques du quartier, les infrastructures routières, les caractéristiques de la circulation, les aménagements sur le chemin de l'école et aux abords de celles-ci, les aménagements sur le terrain de l'école, le type d'école fréquentée, la présence ou non de brigadières et de brigadiers scolaires, l'offre ou non d'un transport scolaire ou d'un accompagnement, les conditions météorologiques, etc.

Dans un premier temps, il importait de comprendre les modes de déplacement des élèves de Montréal.

Le graphique ci-après présente les perceptions des directions d'écoles primaires quant aux modes de déplacements les plus fréquemment utilisés par les élèves fréquentant les écoles primaires répondantes.

### Modes de déplacement des élèves

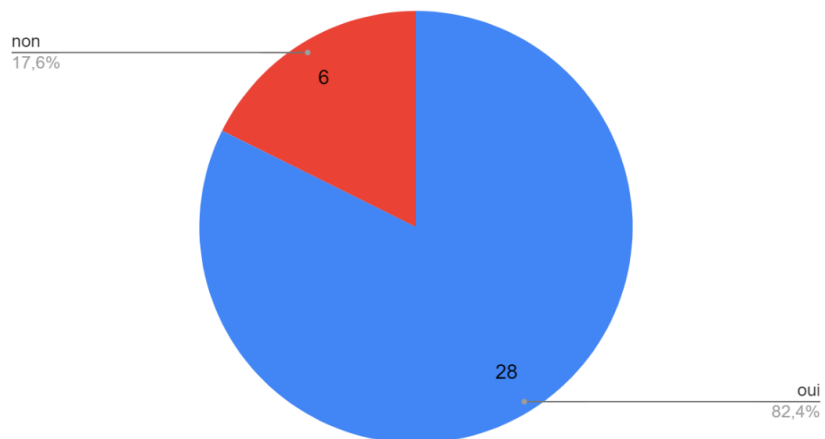


Il ressort des 34 réponses obtenues que la marche (15 réponses), suivi par l'automobile (11 réponses), sont les modes de transports qui occupent la part modale la plus importante.

#### 2.1.1 Transport scolaire

Les données recueillies auprès des 34 directions d'écoles primaires montrent que plus de 80 % de celles-ci offrent un transport scolaire.

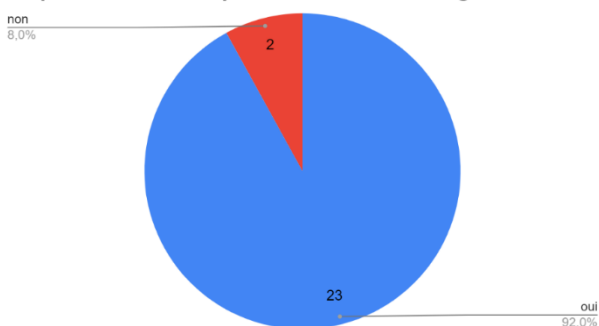
### Disponibilité du transport scolaire



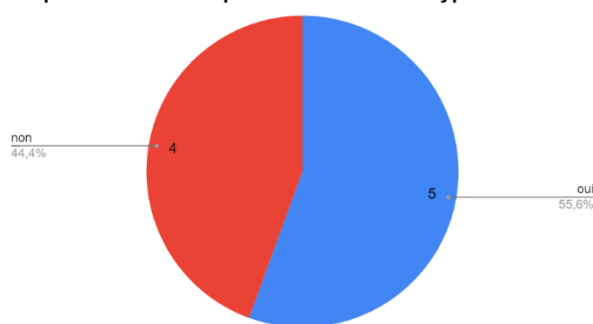
Puisque le type d'école fréquentée influence également les modes de déplacement des élèves, nous avons cherché à voir si cette variable pouvait avoir un impact sur la disponibilité du transport scolaire.

Les réponses au questionnaire montrent une différence significative quant à la disponibilité du transport scolaire entre les écoles régulières (francophones et anglophones) et les autres types d'écoles, privées, notamment. Même si l'échantillon demeure restreint, les graphiques présentés ci-après montrent que le transport scolaire est offert dans une proportion plus importante par les écoles régulières, comparativement aux autres types d'école.

Disponibilité du transport scolaire - écoles régulières



Disponibilité du transport scolaire - autres types d'écoles

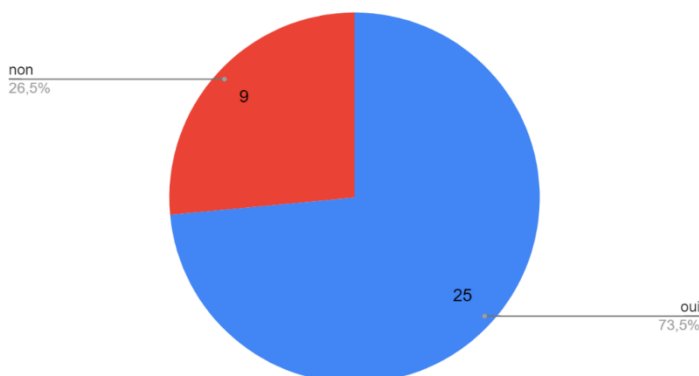


Sachant que les modes de déplacements sont influencés notamment par l'offre en matière de transport scolaire, et constatant que cette offre diffère en fonction du type d'école, cet aspect pourra être pris en considération lors de l'élaboration des recommandations.

### 2.1.2 Desserte en transport en commun

Comme l'indique le graphique ci-bas, un peu plus du quart des directions d'écoles primaires qui ont répondu au questionnaire affirment ne pas être desservies en transport en commun, soit 9 écoles sur 34.

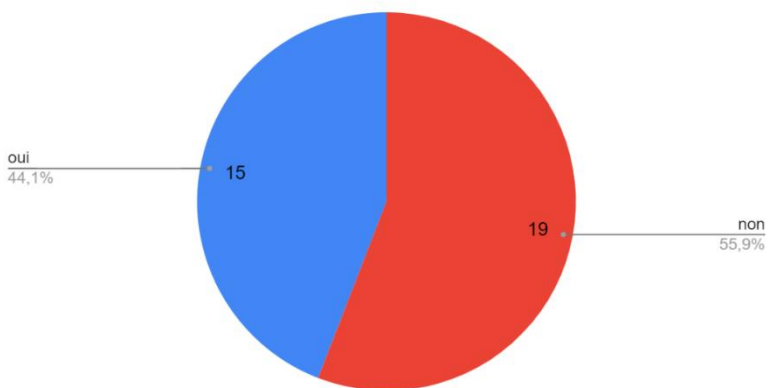
### Desserte en transport en commun



### 2.1.3 Présence d'une piste ou d'une voie cyclable

Un peu moins de la moitié (44,1 %) des écoles primaires répondantes ont indiqué avoir une piste ou une voie cyclable aux abords de l'école, en témoigne le graphique ci-bas.

### Présence d'une piste ou une voie cyclable aux abords de l'école



Si plusieurs raisons peuvent expliquer ce constat, il n'en demeure pas moins que la présence ou l'absence de piste ou de voie cyclable peut avoir une incidence sur l'utilisation de modes de déplacements actifs.

## 2.2 Sécurisation et déplacements actifs : mesures en place

Nous avons cherché à comprendre si des mesures étaient déjà en place aux abords des écoles primaires afin de les sécuriser et d'offrir un environnement propice aux déplacements actifs.

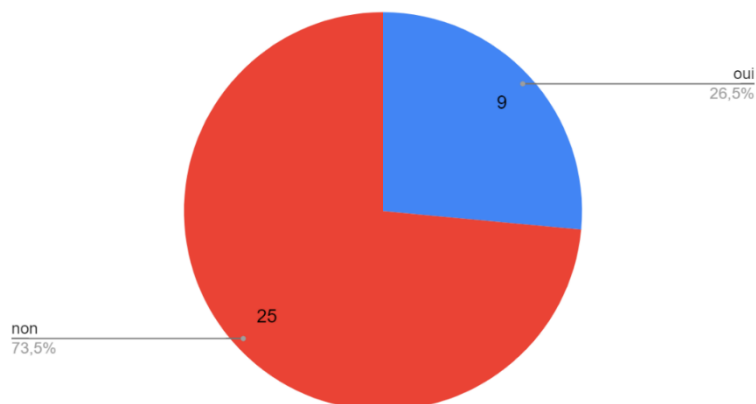
### 2.2.1 Plan de déplacement scolaire

Nous avons d'abord demandé aux directions d'écoles primaires si elles disposaient d'un plan de déplacement scolaire.

Il faut savoir que depuis 2005, Vélo-Québec est l'organisme qui réalise ces plans de déplacement scolaire. Ce dernier « dresse la liste des obstacles aux déplacements à pied et à vélo sur le chemin de l'école et propose des mesures correctrices pour le rendre sécuritaire et agréable. Un rapport d'expertise recommandant l'emplacement de supports à vélo, en fonction des besoins de l'école, est également joint au plan »<sup>1</sup>.

Parmi les directions d'écoles primaires ayant répondu au questionnaire, environ le quart seulement ont indiqué avoir un plan de déplacement scolaire (soit 9 écoles sur 34).

Disponibilité d'un plan de déplacement scolaire

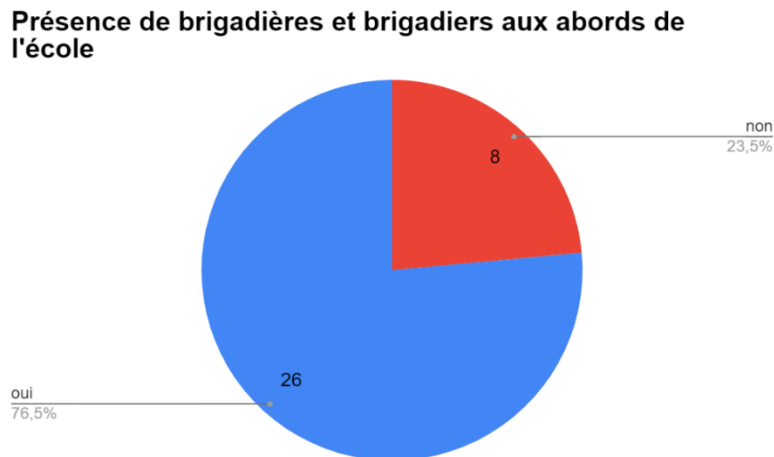


<sup>1</sup> Pour plus d'information concernant les plans de déplacement scolaire réalisés par Vélo-Québec, consulter la page de l'organisme à l'adresse suivante : <https://www.velo.qc.ca/boite-a-outils/plan-de-deplacement-scolaire/>



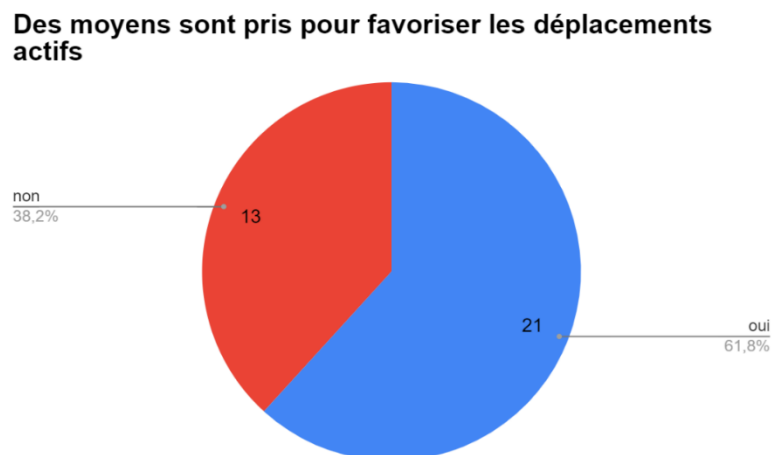
### 2.2.2 Présence de brigadières et brigadiers

Concernant la présence de brigadières et de brigadiers scolaires aux abords de l'école, une très grande majorité des directions d'écoles primaires, soit 76,5 %, ont indiqué que des brigadières et des brigadiers sont en poste aux abords de leur école.



### 2.2.3 Mesures pour favoriser les déplacements actifs

Une proportion importante des directions d'écoles primaires a indiqué avoir des moyens de promouvoir les déplacements actifs, soit 21 écoles sur 34, comme en témoigne le graphique ci-bas.



En effet, les directions d'écoles primaires mettent en place diverses mesures pour favoriser les déplacements actifs des élèves.

Parmi les aménagements, on compte notamment :

- L'ajout de support à vélos;
- Possibilité de ranger sa trottinette dans un endroit sécurisé;
- Réduction du nombre de places de stationnement automobile;
- Augmentation des places de stationnement pour les vélos;
- Rampe d'accès disponible.

Des écoles innovent aussi en développant des initiatives pour organiser les déplacements actifs vers l'école comme :

- Programme de marche à l'école, c'est-à-dire le jumelage d'une ou un élève plus jeune avec une élève plus âgée ou un élève plus âgé;
- Organisation de sous-groupe de voyage;
- Organisation d'un trottibus scolaire avec le soutien de parents bénévoles.

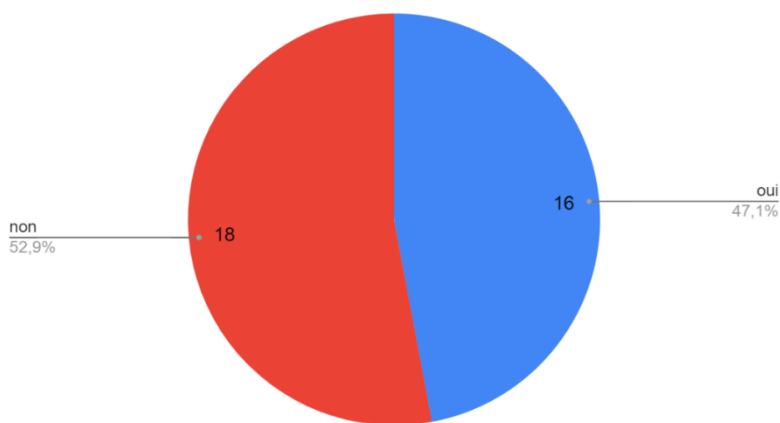
De la sensibilisation est aussi faite par les directions d'écoles primaires pour encourager les déplacements actifs :

- Participation au programme « Cycliste averti » de Vélo-Québec;
- Célébration de la journée de la mobilité durable;
- Sensibilisation à l'utilisation du transport en commun;
- Communication transmise aux parents pour informer de la présence de brigadières ou brigadiers aux abords de l'école;
- Promotion des déplacements actifs lors des cours d'activités physiques;
- Offre d'activités physiques parascolaires.

### 3. Sensibilisation et actions

Nous avons demandé aux directions d'écoles primaires si des activités de sensibilisation avaient été réalisées auprès des élèves depuis la rentrée. On constate qu'un peu plus de la moitié d'entre elles (18 écoles) ont répondu par la négative, comme en témoigne le graphique ci-bas.

Réalisation d'activités de sensibilisation auprès des élèves



Si les réponses aux questionnaires ne permettent pas d'expliquer les raisons qui font en sorte que de telles activités n'ont pu être réalisées, certaines écoles ont néanmoins réalisé des activités pour sensibiliser les élèves, parmi lesquelles :

- Programme d'accompagnement pour venir à pied à l'école;
- Sensibilisation à la sécurité sur la traverse par les surveillantes et surveillants de l'école;
- Explication des règles de conduite attendues des élèves;
- Plusieurs messages aux parents pour rappeler les consignes de sécurité dans le stationnement et le débarcadère;
- Sensibilisation en collaboration avec le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM);
- Sensibilisation quant à la sécurité à bord des autobus scolaires;
- Sensibilisation concernant les règles de sécurité en général, incluant la sécurité routière;
- Communiqué aux parents;
- Affiches;
- Séance d'information;
- Brigade scolaire;
- Opération radar avec le SPVM;

- Activité de sensibilisation avec CAA-Québec;
- Présentation du code de vie par la direction;
- Tournées de classes;
- Sensibilisation à la sécurité dans les autobus pour les élèves du préscolaire;
- Projet « radar vivant ».

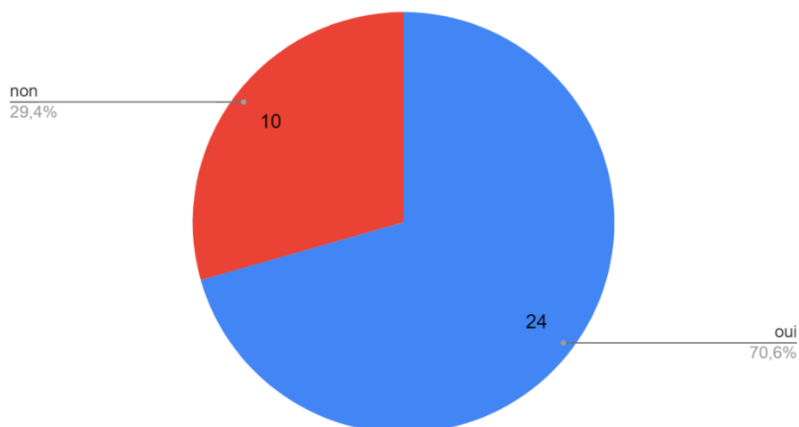
## 4. Préoccupations

Les préoccupations des directions d'écoles primaires sont variées, mais elles concernent plus particulièrement la circulation aux abords de l'école et les problématiques associées.

### 4.1 Augmentation de la circulation aux abords des écoles

Nous avons demandé aux directions d'écoles primaires si elles avaient remarqué une augmentation du nombre de véhicules circulant aux abords des écoles ces dernières années. Une grande majorité d'entre elles, soit 24 sur 34, ont répondu par l'affirmative.

**Augmentation de la circulation aux abords de l'école**



Non seulement l'augmentation de la circulation est constatée, mais certaines directions d'écoles primaires notent aussi la présence de véhicules lourds autour des écoles : « Je remarque qu'il y'a aussi des camions qui circulent aux abords de l'école », ou encore « Pour nous, ce sont les camions [...] qui sont problématiques car ils entrent à côté du stationnement des bus et ils entrent et sortent très rapidement [...] ».

Pour de nombreuses directions d'écoles, le volume important de la circulation aux abords de l'école est directement corrélé au nombre de parents venant reconduire leurs enfants en voiture, le matin et le soir : « Beaucoup de parents viennent reconduire leurs enfants en voiture causant une congestion aux heures d'entrée et de sortie ».

Sur les raisons expliquant la dépose des enfants en voiture, certaines directions d'écoles les attribuent à divers facteurs comme les habitudes et les perceptions des parents, les conditions météorologiques, la distance entre la maison et l'école, etc.

« Les parents conduisent leurs enfants à l'école en voiture soit parce qu'ils sont en retard, soit parce qu'ils sont craintifs que leur enfant fasse le chemin à pied ».

« Nous observons une hausse des voitures à proximité du service de garde le matin et une augmentation du nombre de voiture lorsque la température baisse à partir de novembre ».

« Les élèves de notre école viennent de partout ».

Ces constats font écho à ce que la littérature sur le sujet mentionne.

De même, un changement dans les modes de transports utilisés pour se rendre à l'école a été constaté par des directions d'écoles : « Après la Covid, moins de parents choisissent le transport scolaire proposé par l'école » ou encore « depuis la pandémie, les parents se déplacent plus en auto ».

Aussi, certaines directions d'écoles expliquent cette augmentation du fait que les exigences de transport scolaire ont changé : « Plus de parents viennent reconduire les enfants en voiture, les limites pour les autobus ont été agrandies ».

Enfin, certaines directions d'écoles primaires s'inquiètent du fait qu'une augmentation du nombre d'élèves entraîne une augmentation de la circulation aux abords de l'école : « [la circulation] sera augmentée dans 2 ans vu l'agrandissement de notre école ce qui est une préoccupation majeure pour nous ».

## 4.2 Comportement des parents et des automobilistes

La vitesse des véhicules circulant aux abords des écoles est ressortie comme étant une préoccupation importante des directions d'écoles primaires : « **Vitesse des voitures. Notre emplacement est particulier et les feux de circulation ne sont pas ajustés pour les heures de pointe de sorte que les parents deviennent impatients** ».

Le respect de la sécurité routière, particulièrement par les parents, est aussi une grande préoccupation des directions d'écoles : « **Les abords de l'école ne sont pas sécuritaires. Les infractions sont surtout commises par les parents de nos enfants (incroyable). Plus ils sont en retard, plus ils sont dangereux** ».

Parmi les comportements décriés :

- Le stationnement dans des endroits inappropriés;
  - Le stationnement en double;
  - Le stationnement dans le débarcadère pour autobus scolaires;
  - Le stationnement dans sur le passage piétonnier;
  - Le stationnement sur les trottoirs;
  - Le stationnement dans les zones interdites;
- Les virages en U;
- Les dépassements dangereux;
- La traverse de la rue aux mauvais endroits.

Malgré les efforts de sensibilisation, les directions d'écoles notent que « **les mauvais comportements resurgissent constamment après une période de temps donnée** ».

La surveillance policière est souvent mise de l'avant comme moyen pour réduire ces comportements à risque.

## 4.3 Débarcadères

À la lumière des réponses reçues, nous pourrions affirmer que la dépose des enfants est particulièrement problématique et qu'elle est une préoccupation majeure pour les directions d'écoles primaires, et ce, même si un espace réservé est prévu à cet effet : « **Circulation très difficile aux abords de l'école avec de nombreux parents qui déposent leurs enfants à des**

endroits inappropriés. Nous avons créé un espace débarcadère pour les parents, mais celui-ci n'est pas respecté malgré de nombreux rappels ».

Le débarcadère est un endroit particulièrement problématique pour les directions d'écoles, même pour celles affectant du personnel scolaire pour réguler la circulation.

Des écoles souhaitent avoir plus de moyens à leur disposition : « Il ne nous est pas permis d'interdire la circulation sur le tronçon de rue en cul-de-sac qui monte à l'école. Même si nous décourageons les parents de conduire sur ce tronçon aux heures de dépôt et de collecte des élèves, plusieurs véhicules contournent nos demandes ».

Le manque d'espace est aussi mis en cause, aussi bien pour les voitures que pour les autobus scolaires :

« Il y a beaucoup de circulation sur la rue en avant de l'école et peu d'endroits pour garer les voitures ».

« Nombre d'autobus trop élevé pour la grandeur du débarcadère, voitures très nombreuses stationnées en double file avec élèves qui traversent à travers les véhicules stationnés ».

« Notre école n'est bordée que par une rue [...] qui est à double sens et assez étroite. La circulation se fait donc entièrement par cette rue. L'arrivée à l'école le matin (par le personnel, les élèves, les autobus) est assez mouvementée. Il est aussi difficile pour les parents qui viennent reconduire leur enfant en voiture de se stationner quelques minutes. Il y a peu de rues avoisinantes ».

#### **4.4 Signalisation et aménagements**

D'autres éléments sont également une source de préoccupation des directions d'écoles primaires, à savoir la signalisation et les aménagements.

Que ce soit le manque de signalisation ou encore le manque de visibilité de cette dernière, certaines directions d'écoles soulignent que cela a un impact sur la sécurité aux abords de l'école, notamment en ce qui a trait à la vitesse :

« Je trouve qu'il n'y a pas assez de signalisations près de notre école. Surtout qu'il y'a des camions qui se circulent aux abords de notre école ».

« Ajouter de l'affichage [...] pour réduire la vitesse des voitures ».

« Nous demandons depuis plusieurs années à la ville d'installer un indicateur de vitesse pour sensibiliser les automobilistes ».

De même, des directions d'écoles demandent aussi à ce que le problème du stationnement, des parents, mais aussi du personnel de l'école, soit adressé par la signalisation :

« Il faut aussi mettre des signalisations pour que les parents puissent débarquer les élèves le matin de 8h00 jusqu'à 8h30 et à la sortie les récupérer de 15h00 jusqu'à 15h30 ».

« The staff uses the street parking as there is not enough spaces in the lots. Most streets surrounding [...] have no parking on Thursday afternoons. There is not enough space to part on Thursdays because of the restrictions on the same day on all the streets ».

Des directions d'écoles ont l'impression que les aménagements aux abords de l'école peuvent mettre en danger la sécurité aux abords de l'école : « Nous avons plusieurs fois demandé à la ville de mettre la rue sens unique afin d'éviter les accidents ».

Ou encore, certaines pensent que des modifications aux aménagements en place pourraient permettre de mieux sécuriser les abords des écoles et formulent des suggestions à cet égard :

« [...] il faudrait un décompte pour le passage des piétons ».

« Je voudrais faire ajouter un passage piéton en face des escaliers qui amènent sur la butte de l'école ».



## 5. Propositions des directions d'écoles

Une section du questionnaire était consacrée aux propositions des directions d'écoles primaires concernant la sensibilisation à faire, aussi bien auprès des élèves que des parents, aux suggestions de mesures à mettre en place pour sécuriser et pour faciliter les déplacements actifs.

Les prochaines lignes présentent certaines des idées étant revenues le plus souvent.

### 5.1 Sensibilisation auprès des élèves

Au-delà des rappels habituels de sécurité, des directions d'écoles primaires proposent divers moyens pour sensibiliser les élèves :

- Marches exploratoires (mise en pratique);
- Formation;
- Ateliers (en classe ou à l'extérieur);
- Campagne publicitaire;
- Campagne d'affichage aux abords des écoles;
- Capsules d'informations;
- Échanges en classe;
- Tournées des classes;
- Kiosques pendant les heures de dîner.

Certaines directions d'écoles primaires suggèrent que la sensibilisation porte sur des aspects spécifiques comme :

- Sécurité aux abords de l'école;
- Promotion des déplacements sécuritaires aux abords de l'école;
- Valorisation des déplacements actifs (la marche);
- Sensibilisation sur le fait de traverser uniquement aux traverses;
- Sensibilisation à l'importance de la prudence sur les voies publiques;
- Sensibilisation en lien avec les traverses de train à proximité de notre école;
- Sécurité dans les autobus, à tous les niveaux;
- Démontrer la rapidité et la facilité de se déplacer à Montréal, d'une autre façon que l'automobile.

Certaines directions d'écoles primaires proposent de mobiliser et d'impliquer les élèves dans la sensibilisation. À cet égard, une direction d'école suggérait ceci : « **les élèves du conseil d'élèves pourraient faire de la sensibilisation auprès des plus jeunes** ».

Des directions d'écoles primaires ont aussi manifesté le souhait d'avoir des outils à portée de main ou encore la collaboration d'autres intervenantes et intervenants. Une direction d'école le mentionnait très précisément : « **Vous pouvez nous envoyer des messages que nous pourrions transférer aux parents et des affiches que nous pourrions afficher aux alentours de l'école** ».

Pour d'autres écoles, une plus grande collaboration avec les policières et les policiers du poste de quartier et avec les brigadières et brigadiers, particulièrement pour l'animation d'activité de sensibilisation, serait appréciée.

D'ailleurs, des directions d'écoles ont relevé le travail de sensibilisation réalisée par les brigadières et les brigadiers scolaires, l'une d'elles soulignait que « **les brigadiers sensibilisent constamment dans leur travail** ».

Enfin, il a été relevé que l'arrivée et la sortie des élèves sont des moments propices à la sensibilisation. Des directions d'écoles souhaiteraient la présence de personnes pour intervenir auprès des élèves, notamment des policières et des policiers.

## **5.2 Sensibilisation auprès des parents**

Pour de nombreuses directions d'écoles primaires, la sensibilisation auprès des parents passe beaucoup par des communications qui leur sont directement adressées. Plusieurs efforts sont déjà réalisés en ce sens :

« **Nous envoyons des rappels par écrit** ».

« **Message dans le communiqué mensuel adressé aux parents** »

« **On envoie régulièrement des lettres aux parents pour les sensibiliser en collaboration avec le SPVM** ».

Une collaboration plus étroite avec le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) est demandée par certaines directions d'écoles primaires, notamment en faveur d'interventions policières accrues; que ce soit par la simple présence de policières et policiers aux abords des écoles lors de l'arrivée et de la sortie des élèves, la mise en place de radars vivants ou encore la remise de constats d'infraction.

Voici quelques exemples de ce qui est demandé :

« Nous aurions besoin de mesures fortes, au-delà de la sensibilisation et des rappels ordinaires, des personnes qui viennent régulièrement donner des contraventions aux contrevenants ».

« Nous sommes rendus à la répression. Déjà, du personnel et des parents sensibilisent chaque matin les automobilistes aux infractions qu'ils commettent, aux enfants qui marchent dans la rue, aux accidents possibles ».

« Le SPVM a envoyé des informations aux parents, et ils sont présents à certaines occasions, à continuer ».

Plus de signalisation, comme les indicateurs de vitesse ou encore le marquage au sol de la zone débarcadère, et des aménagements permettant d'apaiser et de ralentir la circulation, comme les dos d'âne, sont réclamés par certaines directions d'écoles primaires qui estiment que la sensibilisation ne suffit pas et qu'il importe d'intervenir sur les comportements.

Voici quelques-unes des propositions à cet égard :

« Indicateur de vitesse ».

« Mettre des ralentisseurs de vitesse ».

« Marquage au sol de la zone débarcadère ».

Pour certaines directions d'école, la sensibilisation passe aussi par la promotion des déplacements actifs :

« Encourager les parents à venir à l'école à pied avec les enfants ».

« Venir plus à pied et à l'heure ».

« Réduire les craintes liées à l'utilisation du transport en commun ».

Enfin, d'autres initiatives sont mises de l'avant pour impliquer directement les parents dans la sensibilisation, ou du moins d'une manière moins passive, comme celles-ci :

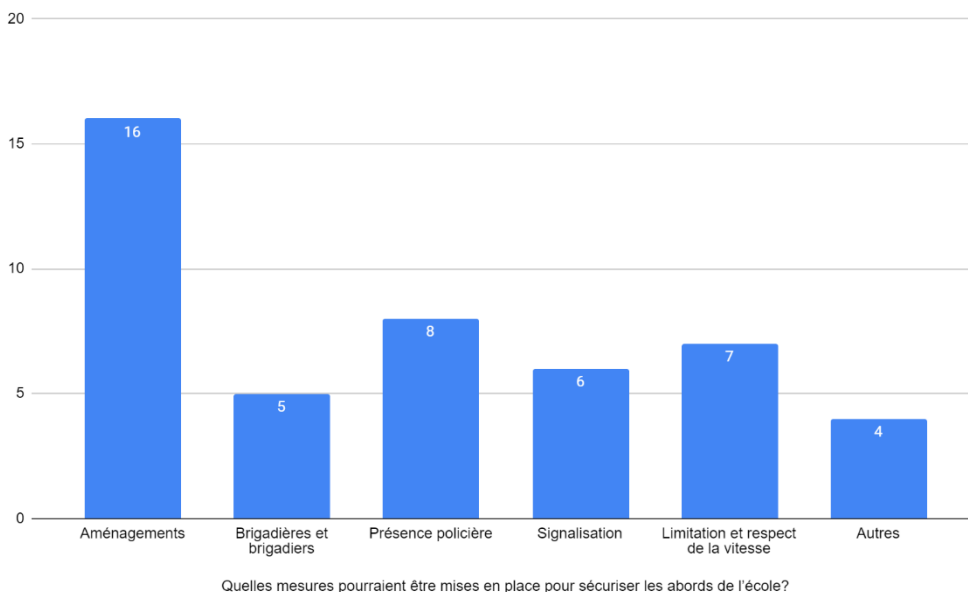
« Créer un comité de sécurité routière impliquant les parents par arrondissement. Je suis certain qu'il y a de l'intérêt pour ce type de comité ».

« Les parents sont impliqués dans la recherche de solutions ».

« Faire des réunions de sensibilisation en visioconférence et nous pourrions diffuser le lien aux parents ».

### 5.3 Mesures de sécurisation

Nous avons demandé aux directions d'écoles primaires quelles pourraient être les mesures à mettre en place pour sécuriser les abords des écoles. Le graphique ci-après représente les mesures proposées et leurs occurrences.



Des réponses recueillies, il ressort que la mise en place d'aménagements est la mesure qui semble être la plus populaire chez les directions d'écoles primaires pour adresser les enjeux de sécurité aux abords immédiats de l'école. De plus, la mise en place d'un débarcadère est revenue à quelques reprises pour mieux réguler la circulation aux abords de l'école. Viennent ensuite les dos d'âne, la diminution, voire le contrôle, du stationnement et le réaménagement.

Une plus grande présence policière est aussi réclamée par des directions d'écoles, particulièrement lors de l'arrivée et de la sortie des élèves, des moments où la circulation aux abords des écoles est plus importante : « [Nous aurions besoin de mesures fortes, au-delà de la sensibilisation et des rappels ordinaires, des personnes qui viennent régulièrement donner des contraventions aux contrevenants](#) ».

Des directions d'écoles primaires souhaitent que des mesures soient prises pour limiter et faire respecter la vitesse aux abords des écoles, que ce soit par l'ajout de radars photo ou encore de signalisation, notamment celle indiquant la vitesse du véhicule.

La signalisation est aussi mise de l'avant par des directions d'écoles primaires pour interpeller les automobilistes : « [Ajout de signalisation plus voyantes pour faire un rappel visuel aux conducteurs de prendre garde aux marcheurs](#) ».

Enfin, ce sont uniquement 5 directions d'écoles primaires qui ont identifié l'ajout de brigadières ou brigadiers comme étant des mesures à mettre en pas pour sécuriser les abords de l'école. Une mesure, donc, moins populaire que la mise en place d'aménagements permettant d'apaiser la circulation aux abords des écoles.

## **5.4 Mesures pour favoriser les déplacements actifs**

Sécurisation et déplacements actifs vont de pair et certaines des réponses transmises par les directions d'écoles primaires vont en ce sens.

D'abord, afin de favoriser les déplacements actifs, il importe de se donner les moyens de réduire la circulation aux abords des écoles.

Certains aménagements peuvent favoriser à la fois l'apaisement de la circulation et les déplacements actifs, par exemple : « [avoir une piste cyclable sécuritaire et ajout d'un brigadier -](#)

avoir un endroit à quelques rues de l'école pour que les gens se stationnent et viennent reconduire leur enfant à pied ».

Parmi les propositions recueillies auprès des directions d'écoles primaires pour encourager les déplacements actifs, l'organisation de groupes de transports est revenue à quelques reprises : « Favoriser les déplacements en groupe. Plusieurs enfants viennent des mêmes immeubles ».

## 6. Exemples de bons coups

Pour conclure le questionnaire, nous avons demandé aux directions d'écoles primaires de nous parler d'une initiative de sensibilisation qu'elles ont mise en place et qu'elles considèrent être un succès.

Les communications à l'intention des parents sont revenues à plusieurs reprises et celles-ci peuvent prendre diverses formes, notamment :

- Présentation;
- Communications hebdomadaires;
- Informations sur des aspects précis;
- Distribution de brochures.

La collaboration avec le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) pour la réalisation d'activités de sensibilisation est également un élément qui a été relevé à plusieurs reprises, notamment la collaboration avec les agentes et agents sociocommunautaires, et surtout l'initiative de radar-vivant qui a été félicitée.

Certaines directions d'école ont mis de l'avant des initiatives d'organisation de transport actifs qui non seulement adressent les enjeux de sécurisation, mais permet aussi la promotion des déplacements actifs. Voici ce qui a été porté à notre attention :

« Mise en place du projet Trotibus. Le fait d'impliquer des parents dans ce comité fait en sorte que nous avons une quinzaine de marcheurs supplémentaires trois matins par semaine. Nous avons pour ambition de créer un deuxième corridor de marche pour doubler notre nombre de marcheurs d'ici deux ans. Cette initiative est visible et positive pour les parents de l'école ».

Consultation publique

*Le chemin de l'école : sécurisation et déplacements actifs*

Commission sur le transport et les travaux publics

« Dans mon ancienne école, on avait fait un plan de déplacement et de la sensibilisation avec Vélo Québec, y compris un film sur le comportement des conducteurs aux abords de l'école en masquant les licences et parties reconnaissables ».

« Le parcours à vélo. Une initiative école/famille/communauté sur la sécurité à vélo et le transport actif dans le quartier ».